

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 MARS 2025

L'AN 2025, le 11 MARS, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZEZICZAK, Président, et RAMPERLBERG, Vice-Président.
MM. CREMONT et DELHAYE, Mme MARICOT et M. MUZART, Administrateurs.**

Pouvoir : M. LIEZ, Administrateur, à M. GRZEZICZAK.

**Assistés de : MM. DOURLLEN, Directeur Général, ROBERT et SIMONNOT, Directeurs Généraux Adjoints.
M. COLARD, Mmes MOINAT et PLANCKAERT, Directeurs de services.
Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques Locales.**

Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy GRZEZICZAK, Président.

ORDRE DU JOUR

VENTE DE LOGEMENTS – CANDIDATURES ACQUEREURS

Dans le cadre de son Plan Stratégique du Patrimoine, le Conseil d'Administration de l'OPH de l'Aisne, lors de sa réunion du 13 décembre 2024, a décidé de poursuivre la vente de logements.

Il est demandé au bureau de se prononcer sur les candidatures d'acquéreurs suivantes :

LAON – 3 RUE DES COLOMBES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 88 654 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 78,32 m².

Ce logement, vacant depuis le 26 décembre 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED]
[REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 88 654 €, au titre de résidence principale.

LAON – 2 RUE DES VIOLETTES

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 90 000 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface habitable de 93,29 m².

Ce logement, vacant depuis le 18 avril 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED]
[REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 90 000 €, au titre de résidence principale.

VAUX ANDIGNY – 10 RUE NAPOLEON BONAPARTE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 59 000 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface habitable de 76,59 m².

Ce logement, vacant depuis le 17 octobre 2023, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED]
qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 59 000 €, au titre de résidence principale.

SOISSONS – 25 RUE PIERRE MONNIN

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès de l'ensemble des publics, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 115 700 € pour ce logement individuel de type 4 d'une surface de 89 m².

Ce logement, vacant depuis le 1^{er} juin 2024, fait l'objet d'une candidature.

Il s'agit de [REDACTED]
[REDACTED] qui souhaite en faire l'acquisition au prix délibéré de 115 700 €, au titre de résidence principale.

HIRSON – 13 QUARTIER DE L'EUROPE

Conformément à la législation HLM, une procédure de vente a été lancée auprès des locataires occupants, au prix délibéré par le Conseil d'Administration soit 59 520 € pour ce logement individuel de type 5 d'une surface de 93 m².

Il s'agit de [REDACTED]
[REDACTED] qui souhaitent en faire l'acquisition au prix délibéré de 59 520 €, au titre de résidence principale.

A l'appui des informations complémentaires données, et après échanges, le Bureau, à l'unanimité des votants, autorise la vente des logements ci-dessus aux prix et conditions précités.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

